ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Redevance

Question écrite n° 39549

Texte de la question

M Marc Reymann demande a M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, s'il est exact que la direction de la comptabilite publique envisage le rattachement informatique du centre regional de la redevance de l'audiovisuel de Strasbourg au centre de Lille, par cable. Un tel rattachement conduirait-t-il, a terme, a la suppression du centre regional de la redevance de l'audiovisuel de Strasbourg ? Dans cette hypothese, que deviendrait le personnel actuellement affecte a Strasbourg ? Il lui rappelle que le centre de Strasbourg emploie actuellement cent trente personnes et a le meilleur taux de recouvrement des cinq centres existant en France.

Données clés

Auteur : M. Reymann Marc
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39549
Rubrique : Television
Ministère interrogé : budget
Ministère attributaire : budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1715